



Soirée Aramis - Statuts et règlements

Table des matières

Nature.....	3
Objectifs	3
Procédure de mise en candidature.....	4
Conditions d'admissibilité	5
Définition des catégories	6
Comité de sélection	10
Mécanisme de sélection	11
Critères de sélection	12
Finalistes	13
Prix	16
Échéancier 2022	17

Nature

La Soirée des Aramis est coordonnée par Cheval Québec. Réalisée annuellement, elle souligne l'engagement bénévole au sein de l'industrie équestre, ainsi que l'excellence des athlètes, chevaux, artisans, éleveurs, intervenants, officiels en sport et en loisir.

Objectifs

Les objectifs poursuivis par la Soirée des Aramis sont les suivants :

- Honorer officiellement les meilleurs représentants québécois de l'industrie équestre
- Promouvoir l'excellence
- Regrouper les représentants de l'industrie équestre et la communauté d'affaires.

Procédure de mise en candidature

- 1- La personne mise en candidature doit être membre de Cheval Québec
- 2- Seuls les dossiers complets seront considérés. Chaque personne qui présente la candidature a l'obligation de fournir tous les renseignements demandés.
- 3- Les candidatures peuvent être déposées pour chacune des catégories.
 - Ambassadeur de l'année en élevage
 - Ambassadeur de l'année en équitation de plein air
 - Association de l'année
 - Athlète junior se démarquant sur la scène nationale – Attelage
 - Athlète junior se démarquant sur la scène nationale – Équitation classique
 - Athlète junior se démarquant sur la scène nationale – Équitation western
 - Athlète junior se démarquant sur la scène nationale – TREC
 - Athlète se démarquant sur la scène internationale
 - Athlète senior se démarquant sur la scène nationale - Attelage
 - Athlète senior se démarquant sur la scène nationale - Équitation classique
 - Athlète senior se démarquant sur la scène nationale - Équitation western
 - Athlète sénior se démarquant sur la scène nationale - TREC
 - Bénévole de l'année
 - Club équestre de l'année
 - Compétition internationale de l'année
 - Compétition nationale de l'année
 - Compétition régionale de l'année
 - Éleveur reconnu de l'année
 - Entraîneur de l'année
 - Étalon reproducteur de l'année
 - Meilleur cheval origine Québec de compétition
 - Meilleur cheval origine Québec de loisir
 - Meilleur étalon de compétition
 - Officiel de l'année niveau international
 - Officiel de l'année niveaux québécois et canadien
 - Prix Hommage

Conditions d'admissibilité

1. Tout candidat doit être membre de Cheval Québec.
2. Tout candidat doit être résident du Québec.
3. Les candidatures peuvent être déposées par des personnes membres de Cheval Québec ou par une association ou club équestre affilié(e) à Cheval Québec.
4. Pour la catégorie « Entraîneur de l'année », le candidat doit être un entraîneur certifié dans le cadre du PNCE, en règle.
5. Les performances ou motifs justifiant la candidature doivent avoir été réalisés entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021.

Définition des catégories

- **Ambassadeur de l'année en Élevage** : Toute personne ou organisme membre de Cheval Québec et œuvrant de manière significative dans le secteur de l'élevage d'équidés, reconnu pour sa compétence et ses interventions au niveau régional, provincial, national, voire international. Véritable ambassadeur de l'élevage au Québec, il/elle encourage la pratique de l'élevage de chevaux au Québec, le développement et l'amélioration des races et contribue aux différentes activités reliées à ce secteur.
- **Ambassadeur de l'année en équitation de plein air** : Toute personne ou organisme membre de Cheval Québec œuvrant de manière significative dans le secteur de la randonnée et du tourisme équestre, reconnu pour sa compétence et ses interventions au niveau régional, provincial, national, voire international. Véritable ambassadeur de l'équitation de plein air, il/elle encourage la pratique de la randonnée et des activités équestres de plein air.
- **Association de l'année** : Association affiliée à Cheval Québec ayant contribué de façon remarquable au rayonnement des sports équestres et/ou du milieu équin.
- **Athlète junior se démarquant sur la scène canadienne – Équitation classique** : Tout athlète qui performe régulièrement à des compétitions en saut d'obstacles, dressage, para-équestre, concours complet, au Canada ainsi qu'à l'extérieur du Canada et qui s'y illustre. Les résultats obtenus lors de compétitions intercontinentales telles que les Championnats nord-américains pour Junior et Jeunes cavaliers sont pris en compte dans cette catégorie.
- **Athlète junior se démarquant sur la scène canadienne – Attelage** : Tout athlète qui performe régulièrement à des compétitions derby, plaisance et concours combiné, au Canada ainsi qu'à l'extérieur du Canada et qui s'y illustre.
- **Athlète junior se démarquant sur la scène canadienne – Équitation western** : Tout athlète qui performe régulièrement à des compétitions en performance, gymkhana ou reining, au Canada ainsi qu'à l'extérieur du Canada et qui s'y illustre. Les résultats obtenus lors de compétitions intercontinentales telles que les Championnats nord-américains pour Junior et Jeunes cavaliers sont pris en compte dans cette catégorie.

-
- **Athlète junior se démarquant sur la scène canadienne – TREC** : Tout athlète qui performe régulièrement à des compétitions de TREC, au Canada ainsi qu'à l'extérieur du Canada et qui s'y illustre.
 - **Athlète se démarquant sur la scène internationale** : Tout athlète qui performe régulièrement à des compétitions dans les disciplines reconnues par la Fédération équestre internationale (ou par la Fédération Internationale de Tourisme Équestre pour le TREC), représentant le Canada lors d'événements tels que: Jeux olympiques, Jeux panaméricains, Championnat du monde, Jeux équestres mondiaux, Coupe du Monde, Championnat d'Europe ou Coupe des Nations. Le classement mondial FEI est un critère de sélection complémentaire. Sont exclues les compétitions intercontinentales telles que les Championnats nord-américains pour Junior et Jeune cavalier.
 - **Athlète senior se démarquant sur la scène canadienne - Attelage** : Tout athlète qui performe régulièrement à des compétitions en derby, plaisance ou en concours combiné, au Canada ainsi qu'à l'extérieur du Canada et qui s'y illustre.
 - **Athlète senior se démarquant sur la scène canadienne - Équitation classique** : Tout athlète qui performe régulièrement à des compétitions en saut d'obstacles, dressage, para-équestre, ou en concours complet, au Canada ainsi qu'à l'extérieur du Canada et qui s'y illustre. Les résultats obtenus lors de compétitions intercontinentales telles que les Championnats nord-américains pour Junior et Jeunes cavaliers sont pris en compte dans cette catégorie.
 - **Athlète senior se démarquant sur la scène canadienne - Équitation western** : Tout athlète qui performe régulièrement à des compétitions en performance, gymkhana ou reining, au Canada ainsi qu'à l'extérieur du Canada et qui s'y illustre. Les résultats obtenus lors de compétitions intercontinentales telles que les Championnats nord-américains pour Junior et Jeunes cavaliers sont pris en compte dans cette catégorie.
 - **Athlète senior se démarquant sur la scène canadienne – TREC** : Tout athlète qui performe régulièrement à des compétitions de TREC, au Canada ainsi qu'à l'extérieur du Canada et qui s'y illustre.
 - **Bénévole de l'année** : Personne ayant apporté au cours de l'année une contribution bénévole exceptionnelle à la promotion et au développement du secteur dans lequel il s'est engagé (ex : loisir et tourisme équestre, sport, élevage).

-
- **Club équestre de l'année** : Club équestre affilié à Cheval Québec ayant contribué de façon remarquable au développement de sentiers, d'infrastructures, de partenariats, à l'organisation d'événements, à la promotion du tourisme équestre.
 - **Compétition internationale de l'année** : Toute personne / organisme, membre de Cheval Québec qui organise une compétition sanctionnée par la FEI. Cet événement est reconnu pour la qualité de l'organisation.
 - **Compétition nationale de l'année** : Toute personne / organisme, membre de Cheval Québec qui organise une compétition sanctionnée par Cheval Québec, une association provinciale et Canada Équestre. Cet événement est reconnu pour la qualité de l'organisation.
 - **Compétition régionale de l'année** : Toute personne / organisme, membre de Cheval Québec qui organise une compétition sanctionnée par Cheval Québec, une association affiliée, ou Canada Équestre. Cet événement est reconnu pour la qualité de l'organisation.
 - **Éleveur reconnu de l'année** : Tout éleveur reconnu par Cheval Québec présentant les résultats d'un sujet ayant l'appellation « Cheval Origine Québec » et dont il est l'éleveur, qui s'est particulièrement distingué au Canada et à l'extérieur du Canada.
 - **Entraîneur de l'année** : Entraîneur certifié dans le cadre du PNCE, en règle, reconnu pour sa compétence et ses interventions dans l'entraînement, le développement et la performance d'athlète en performance, ou en reining ou en gymkhana, ou en attelage, ou en saut d'obstacles, ou en dressage ou en concours complet. Véritable ambassadeur des programmes et des sports équestres, il / elle encourage l'esprit sportif, la sécurité. Il / elle développe des cavaliers et des chevaux qui ont connu du succès en compétitions.
 - **Étalon reproducteur de l'année** : Étalon reproducteur basé sur les performances de ses rejetons, dans le cadre de compétitions d au Canada et l'extérieur du Canada régies par un organisme officiel dans les disciplines suivantes : saut d'obstacles, chasse, dressage, concours complet, TREC, attelage, paradressage, voltige, performance, reining, gymkhana, Cowboy extrême, Horse Ball ou conformation. L'étalon doit détenir un certificat d'enregistrement. L'étalon doit être la propriété d'un Québécois, résident du Québec ou d'une Société québécoise ayant son siège social au Québec, membre de Cheval Québec.

-
- **Meilleur cheval origine Québec de compétition** : Tout membre de Cheval Québec présentant les résultats d'un sujet d'appellation «Cheval Origine Québec » et qui s'est particulièrement distingué au Canada et à l'extérieur du Canada, dans le cadre de compétitions régies par un organisme officiel dans les disciplines suivantes : saut d'obstacles, chasse, dressage, concours complet, TREC, attelage, paradressage, voltige, performance, reining, gymkhana, Cowboy extrême, Horse Ball ou conformation. Certaines exigences du Code de pratique des équidés servent de critères lorsqu'applicables.
 - **Meilleur cheval origine Québec de loisir** : Tout membre de Cheval Québec présentant un sujet d'appellation «Cheval Origine Québec » qui s'est particulièrement distingué au Canada, voire à l'extérieur du Canada. Cette catégorie prend en compte, et de manière non exhaustive, toutes activités non compétitives telles que l'équithérapie, la randonnée équestre, ou autres faits marquants dans la carrière d'un cheval. Certaines exigences du Code de pratique des équidés servent de critères lorsqu'applicables.
 - **Meilleur étalon de compétition** : Tout étalon approuvé qui s'est particulièrement distingué au Canada et à l'extérieur du Canada, dans le cadre de compétitions régies par un organisme officiel dans les disciplines suivantes : saut d'obstacles, chasse, dressage, concours complet, TREC, attelage, paradressage, voltige, performance, reining, gymkhana, Cowboy extrême, Horse Ball ou conformation. L'étalon doit détenir un certificat d'enregistrement. L'étalon doit être la propriété d'un Québécois, résident du Québec ou d'une Société québécoise ayant son siège social au Québec, membre de Cheval Québec.
 - **Officiel de l'année niveau international** : personne reconnue pour sa compétence dans le jugement et l'arbitrage des épreuves de sa discipline dans des compétitions de niveau international (sont automatiquement inclus Les Jeux équestres mondiaux, les Jeux olympiques, les Jeux panaméricains, etc.).
 - **Officiel de l'année niveaux québécois et canadien** : Personne reconnue pour sa compétence dans le jugement et l'arbitrage des épreuves de sa discipline dans des compétitions du circuit Argent et Or en équitation classique, dans des compétitions de niveaux régional et provincial en équitation western, en attelage et en TREC.
 - **Prix Hommage** : Cette catégorie souligne une performance ou une contribution exceptionnelle dans l'industrie équestre au Québec, réalisée par un Québécois ou un groupe de Québécois et non couverte par les catégories existantes.

Comité de sélection

Cheval Québec forme un comité de sélection composé de 5 personnes votantes reconnues pour leurs compétences et leur notoriété, exempt de tous risques de conflit d'intérêts. Les administrateurs bénévoles ou employés de Cheval Québec ne peuvent pas en faire partie.

- Le comité est présidé par un des membres votants.
- Le comité peut, s'il le juge à propos, demander un complément d'information sur les candidatures.
- Le comité est animé par un membre du personnel de Cheval Québec.
- Le quorum, à toute rencontre concernant la sélection des lauréats, est de 4 membres votants.
- Les décisions du comité sont prises à la majorité des membres présents.
- Un administrateur membre non-votant siège sur le comité. Il pourrait trancher si le comité n'arrive pas à s'entendre en cas d'ex æquo.

Mécanisme de sélection

- Après réception par Cheval Québec et validation de la conformité des candidatures (membre Cheval Québec, âge, résidence), les dossiers de candidatures admissibles sont expédiés aux membres du comité de sélection pour analyse.
- Dans les 30 jours ouvrables suivants la date de fin de mise en candidature, le comité procède à l'identification des finalistes et des lauréats.
- Trois finalistes sont désignés par catégorie. Pour les prix d'athlètes par secteur, les finalistes représentent chaque discipline qui compose le secteur.
Pour les prix Entraîneurs et Officiels de l'année, les finalistes représentent un secteur (attelage, classique, western, TREC).
- Le comité procède à la désignation d'un seul lauréat par catégorie, lors d'une réunion animée par le membre du personnel de Cheval Québec.

Critères de sélection

- Sont retenues au titre de lauréats dans chacune des catégories les candidatures reposant sur une réalisation exceptionnelle et transcendante, contribuant ainsi au rayonnement et à l'épanouissement de l'industrie équestre du Québec.
- Les principaux critères de sélection sont les suivants :
 1. Accomplissement sportif
 - Qualité de performance
 - Progression durant la période évaluée
 - Classement ou rendement
 2. Concurrence
 - Envergure de l'événement
 - Niveau
 - Qualité et nombre des concurrents
 - Rayonnement
 3. Engagement
 - Degré d'implication au sein de la communauté équestre
 - Réalisations

Finalistes

Des finalistes sont nommés par catégorie comme suit :

Ambassadeur de l'année en Élevage

- 3 finalistes

Ambassadeur de l'année en équitation de plein air

- 3 finalistes

Étalon reproducteur de l'année

- 3 finalistes

Meilleur cheval origine Québec de compétition

- 3 finalistes

Meilleur cheval origine Québec de loisir

- 3 finalistes

Meilleur étalon de compétition

- 3 finalistes

Bénévole de l'année

- 3 finalistes

Association affiliée

- 3 finalistes

Club équestre affilié

- 3 finalistes

Compétition régionale de l'année

- 1 finaliste équitation classique
- 1 finaliste équitation western
- 1 finaliste attelage
- 1 finaliste TREC

Compétition nationale de l'année

- 1 finaliste équitation classique
- 1 finaliste équitation western
- 1 finaliste attelage
- 1 finaliste TREC

Compétition internationale de l'année

- 3 finalistes

Entraîneur de l'année

- 3 finalistes

Formateur / Instructeur de l'année

- 3 finalistes

Officiel de l'année niveaux québécois et canadien

- 1 finaliste en équitation western
- 1 finaliste en équitation classique
- 1 finaliste en attelage
- 1 finaliste en TREC

Officiel de l'année niveau international

- 3 finalistes

Éleveur reconnu de l'année

- - 3 finalistes

Athlète junior se démarquant sur la scène canadienne – Attelage

- 1 finaliste en derby
- 1 finaliste en concours combiné
- 1 finaliste en plaisance

Athlète junior se démarquant sur la scène canadienne – TREC

- 3 finalistes (selle ou attelage)

Athlète junior se démarquant sur la scène canadienne – Équitation classique

- 1 finaliste en saut d'obstacles
- 1 finaliste en dressage
- 1 finaliste en concours complet
- 1 finaliste en para-équestre

Athlète junior se démarquant sur la scène canadienne – Équitation western

- 1 finaliste en reining
- 1 finaliste en performance
- 1 finaliste en gymkhana

Athlète senior se démarquant sur la scène canadienne – Attelage

- 1 finaliste en derby
- 1 finaliste en concours combiné
- 1 finaliste en plaisance

Athlète senior se démarquant sur la scène canadienne – TREC

- 3 finalistes (selle ou attelage)

Athlète senior se démarquant sur la scène canadienne – Équitation classique

- 1 finaliste en saut d'obstacles
- 1 finaliste en dressage
- 1 finaliste en concours complet
- 1 finaliste en para-équestre

Athlète senior se démarquant sur la scène canadienne – Équitation western

- 1 finaliste en reining
- 1 finaliste en performance
- 1 finaliste en gymkhana

Athlète se démarquant sur la scène internationale

- 1 finaliste en saut d'obstacles
- 1 finaliste en dressage
- 1 finaliste en concours complet
- 1 finaliste en reining
- 1 finaliste en attelage
- 1 finaliste en endurance
- 1 finaliste en voltige
- 1 finaliste en para-dressage
- 1 finaliste en TREC

Note : S'il n'y a pas de finaliste dans une discipline, le lauréat est choisi parmi les finalistes sélectionnés dans les autres disciplines.

Prix

Les finalistes sont nommés et reçoivent une distinction.

Les lauréats reçoivent le trophée Aramis

Échéancier 2022

1^{er} février 2022 : Date limite de réception des candidatures

1^{er} au 15 février 2022 : Validation des données, préparation des dossiers pour le comité, élaboration d'un fichier avec les coordonnées de chaque candidat

15 février 2022 : Envoi des dossiers au comité de sélection

Semaine du 14 mars 2022 : Réunion du comité de sélection pour déterminer les finalistes et les lauréats